



322

**1ère adjointe au maire de Dijon  
déléguée à la transition écologique, au climat et  
à l'environnement, à la tranquillité publique et  
l'administration générale  
Au quartier Centre ville**

Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil municipal

Dijon, le 19 novembre 2024

**Objet : Convocation au Conseil municipal**

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

En cas de cessation des fonctions du maire, le Conseil municipal est, en application de l'article L. 2122-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, convoqué pour procéder à son remplacement, dans le délai de quinzaine.

Dans la circonstance de la démission de Monsieur François Rebsamen, en qualité de Maire de Dijon, le Conseil municipal se réunira **le lundi 25 novembre 2024 à 18h00**, à l'Hôtel de Ville, Salle de Flore.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour et la note explicative de synthèse établie en application de l'article L. 2121-12 du Code Général.

Je vous saurais gré de bien vouloir participer à cette séance.

Dans le cas où vous vous trouveriez dans l'impossibilité absolue de participer à cette réunion, vous voudrez bien m'en informer et donner pouvoir écrit à l'un de vos collègues.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Nathalie KOENDERS



VILLE DE DIJON

CS 73310 • 21033 Dijon cedex

Tél : 03 80 74 51 51

contact@ville-dijon.fr • www.dijon.fr



# ORDRE DU JOUR

## du Conseil Municipal

Séance du lundi 25 novembre 2024

### OBJETS

---

- 1 Élection du Maire
- 2 Élection des adjoints
- 3 Délégation de pouvoirs au maire à l'effet d'accomplir certains actes de gestion en vue d'en accélérer l'exécution